



COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL 15 JUIN 2021

Suite au vote défavorable unanime effectué par les représentants élus des deux organisations syndicales (4 élus SFP et 2 élus CGT) concernant le nouveau protocole sur le télétravail à la DGFIP, un CTL a été convoqué ce mardi 15 juin à 9h30. Il s'est déroulé en visio conférence par le biais de GoToMeeting.

Les déclarations liminaires ont été lues par les représentants des deux OS.

La Direction indique que pour les revendications formulées dans ces DL, des décisions sont attendues au niveau national.

Le TT est choisi par l'agent et en cas de rétractation, il sera pris des décisions adéquates quand au délai.

La Direction sera attentive concernant le droit à déconnexion et la situation d'isolement qui peut être ressentie par les agents.

Nous avons insisté afin que les chefs de service effectuent régulièrement des audio(visio) conférences avec les agents pour palier à ce sentiment d'isolement. Nous avons en effet signalé que durant les différentes périodes de confinement dans certains services il n'a pas été proposé ce type de réunions en distanciel.

La Direction indique que ces préoccupations rejoignent les nôtres et que le message serait donné aux chefs de service.

Il sera proposé également un second écran aux agents qui le souhaitent. De même, compte tenu des problèmes rencontrés avec les téléphones portables professionnels, des smartphones seront bientôt proposés.

La Direction sera attentive aux horaires de TT afin que le chef de service ne contacte pas par courriel ou téléphone en dehors des plages horaires ou pendant les congés de l'agent.

Un assouplissement sera appliqué à compter du 1^{er} juillet où le nombre de jours de TT sera deux par semaine.

A compter de début septembre, ce sera le retour au bureau pour les agents, sauf pour les périodes de TT. Pour les vérificateurs, ce seront déplacements en entreprises, travail au domicile et venue au bureau.

En cas de présence simultanée de deux agents dans un même bureau, le port du masque sera obligatoire.

La Direction a procédé au vote relatif au point du nouveau protocole sur le télétravail à la DGFIP qui s'est soldé par un vote défavorable des 6 élus représentants du personnel (4 SFP et 2 CGT).

Autres sujets et questions diverses abordés :

Rassemblements et réunions en présentiel :

Les réunions de brigade pourront s'effectuer en présentiel dans le respect d'une jauge de 4m2 par agent.

Concernant l'ouverture des espaces de convivialité (cafétéria,...), il faudra examiner quelle sera la situation sanitaire en septembre. En effet, la situation en Angleterre se dégrade à cause du variant « indien » qui pourrait se propager.

Concernant les pots amicaux pour des départs (mutations, retraites,...) la Direction n'y est pas favorable compte tenu de la situation sanitaire.

Equipements et outils informatiques :

Pour l'équipement des agents en sac à dos et trolleys (en complément de la simple housse donnée) il faut en faire la demande auprès du chef de service.

Concernant le matériel informatique, une dizaine d'ordinateurs portables avec capacité plus importante sera proposée aux agents de la BEP et les Acélistes. La commande a été effectuée en début de semaine.

Consultants internationaux :

Question a été posée de savoir si le consultant international qui intervient en appui technique devait signer également les pièces de procédure.

La direction a répondu que comme différents points sont abordés lors d'un CFE en plus du sujet international, il ne peut être demandé au consultant de signer et ainsi de s'engager sur les autres points examinés par le vérificateur.

Création du SCAD :

Avec la mise en place du TT et la création à venir du service du SCAD (5 agents) se posera la question de l'occupation des locaux qui semblent actuellement déjà proches du maximum. Aussi, nous avons posé la question de savoir si la Direction envisage la mise en place de la politique « du caisson » afin de rentabiliser au maximum l'espace disponible.

Réponse a été fait que le nouvel AFIPA et celui chargé de la RH étudieront comment organiser ce sujet.

Problèmes avec certaines applications :

Nous avons signalé que les mises à jour des applications provoquaient des lenteurs (W10) et des bugs sur CFIR. Exemples cités : calculatrice IR 2019, rappels TVA 2021 pas possibles,...

La direction a répondu que les services informatiques sont informés de ces situations. Par exemple la mise à jour suite aux mesures liées à la Loi de Finances posent certaines contraintes et difficultés pour l'application CFIR. Il conviendra de signaler à la Direction les difficultés rencontrées afin que des remontées soient faites à la Délégation au Directeur Général.

